

L'entreprise EBS lance sa 1^{ère} offre photovoltaïque.

Présent sur l'ensemble du territoire, l'entreprise française fondée en 2014 œuvre désormais autour de 7 métiers : L'isolation de comble, l'isolation plancher, le l'isolation de façade, la pose de pompe à chaleur, la pose de poêle à bois ou granulés, le remplacement de chaudière **et désormais l'installation de panneaux solaires.**

Acteur de la transition énergétique, EBS propose sa nouvelle offre photovoltaïque à **partir de 78€/mois** (pour un montant total de 13 865€ sur une durée de 180 mois). Un tarif rentabilisé dès le 1^{er} mois puisque que EBS fait le choix d'installer des panneaux permettant un rendement maximum et une maîtrise optimale des coûts.

Avec l'excédent d'énergie produit par les panneaux solaires, **chaque consommateur peut économiser jusqu'à 95% sur sa facture d'électricité et devenir indépendant.**

Les avantages de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques



J'utilise l'Énergie électrique que je produis sur mon toit



Je revends mon excédent au réseau pour éviter les pénuries énergétiques



Je profite du soleil, la source énergétique vertueuse et inépuisable.



J'économise jusqu'à 95% sur ma facture d'électricité.

Les différentes étapes d'installations :

1. Le particulier s'inscrit sur le site ebs-isolation.fr. Il est alors contacté le jour le même
2. Un technicien d'EBS se déplace chez le particulier afin de confirmer la faisabilité et la planification des travaux.
3. Un dossier est créé et le particulier n'a aucune démarche à réaliser
4. Les panneaux photovoltaïques sont installés par une équipe de technicien qualifiés [RGE QualiPV](#).

Rendre accessible la transition énergétique

« Lorsque que j'ai fondé EBS groupe en 2014, l'objectif était de rendre accessible toutes les solutions d'économie d'énergie, confie Edouard Barthès, Président d'EBS. Nous nous sommes d'abord concentrés sur les travaux de rénovation énergétique avec les travaux d'isolation des combles, des planchers etc. ainsi que les solutions de chauffage.

Nous avons aussi développé des outils afin de pouvoir permettre aux usagers d'accéder aux nouvelles mobilités écologiques et économiques avec EBS Mobilité et la marque TYM-Scooter. Aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape, celle du photovoltaïque qui, en plus de permettre des économies d'énergie, permet à chaque particulier de produire sa propre électricité, et de la revendre pour générer encore plus d'économie.

Nous travaillons au quotidien avec toutes les équipes d'EBS afin de rendre accessible au plus grand nombre l'ensemble des solutions de la transition écologique ».



A propos EBS Groupe (Energie et Isolation) :

EBS Groupe (Energie et Isolation) (54 millions de CA en 2019) propose des solutions concrètes en matière d'amélioration thermique des bâtiments à l'ensemble des acteurs qui subissent les variations du prix de l'énergie : Particuliers, bailleurs sociaux (Orvitis, Habitat du Nord, Vilogia...Vogelis, Creusalis,), industriels, gestionnaires de copropriétés, d'hôtels (Ibis, Accor, Hotel F1...), d'hôpitaux (Jura Sud, Humanis, HPM de Metz...), de cliniques, résidences séniors (Colisée...) ou agriculteurs... Ses équipes interviennent dans toute la France pour isoler tous types de bâtiments. EBS Isolation et chauffage est devenu en 5 ans un acteur majeur de la rénovation énergétique des bâtiments sur 7 opérations d'économies d'énergie : Isolation des combles, des planchers, calorifugeage des réseaux d'ECS et de chauffage, remplacement de chaudières, installation de poêles à bois et granulés, pompes à chaleur, pose de radiateurs électriques.

A ce jour, EBS isolation et chauffage isole chaque années plus de 100 000 m² de planchers, plus de 1 000 000 m² de combles isolés, 160 km de réseaux calorifugés... et atteindra 95 millions de CA en 2020. Edouard Barthès, fondateur d'EBS a également créé le SYMBIOTE, le SYndicat Multibranche des Industries et des Opérateurs de la Transition Énergétique, qui rassemble 200 entreprises du secteur et 15 000 emplois.